

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

| ORIGINES (ISIN part I : FR0013420783) | CET OPCVM EST GÉRÉ PAR COGEFI GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du Fonds est de surperformer l'indice iBOXX-Index EUR Liquid Sovereigns Total Return, calculé coupons réinvestis, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans minimum.

Le FCP n'est pas indiciel, l'iBOXX-Index EUR Liquid Sovereigns Total Return ne constitue qu'un indicateur de comparaison à posteriori de la performance. Cet indice reflète la performance des dettes négociables libellées en euros (et des monnaies d'avant-euro) émises par les gouvernements de la zone euro.

Afin de réaliser cet objectif, la politique de gestion du Fonds s'appuie sur un processus de gestion en 2 étapes :

- la gestion active du risque de taux, qui se décompose en gestion de la sensibilité et stratégies de courbe. La sensibilité globale du Fonds et la stratégie de courbe sont décidées en fonction des anticipations de marchés de l'équipe de gestion concernant respectivement l'évolution des taux d'intérêt et la déformation de la courbe des taux,

- la gestion active du risque de crédit, qui se décompose en :

- une allocation de crédit qui dépend de l'analyse en valeur relative réalisée par l'équipe de gestion ;

- une sélection des secteurs à partir des fondamentaux du secteur, des facteurs techniques et de la certitude relative des titres constituant le secteur ;

- une sélection des valeurs selon une approche fondamentale et une approche en valeur relative qui met l'émetteur en perspective par rapport à sa catégorie de notation.

Cette approche fondamentale se concentre sur 2 stratégies :

- La stratégie de portage qui consiste à sélectionner des titres intéressants du point de vue risque/rendement et à les conserver tant que ce profil est maintenu. Cette stratégie dominante du portefeuille concernera l'ensemble des types d'actifs ; néanmoins une altération du profil risque/rendement pourra amener à céder ces titres avant leur maturité. Ce Fonds n'est donc pas un pur « Buy and hold ». Le gérant cherche ici, soit la stabilisation du profil d'investissement, soit le maintien du couple rendement/risque.

- La stratégie de conviction, qui consiste pour l'équipe de gestion à sélectionner des titres qu'elle considère comme disposant des meilleures perspectives en matière de crédit, d'un potentiel de resserrement d'écart de taux. Le gérant cherche ici, soit une évolution du profil d'investissement, soit une évolution du couple rendement/risque évolutif.

Le Fonds sera en permanence exposé à des titres de taux libellés en euros, de 80% à 100% de l'actif net, directement ou indirectement via l'utilisation d'instruments dérivés, d'instruments intégrant des dérivés simples et d'OPC. L'exposition globale du portefeuille aux marchés actions sera uniquement indirecte, par le biais des obligations convertibles et des OPC, et sera limitée à 10% de l'actif net.

La Société de Gestion recevra des recommandations d'investissement ou de désinvestissement de la part du Conseiller en Investissement. La Société de Gestion conserve toutefois l'entière discrétion sur le choix des actifs et les allocations réalisées au sein du FCP.

L'actif net du FCP pourra être investi :

- Jusqu'à 100% en obligations ou titres de créances en euros « sénior » ou « subordonnés », à taux fixes, variables et révisables, et de diverses maturités,

émises par des sociétés du secteur public, du privé ou des états souverains. Les zones d'intervention sont les marchés des pays membres de l'OCDE et les marchés émergents (maximum 20% de l'actif net).

Concernant la notation des titres, les limites d'exposition seront les suivantes :

Minimum BBB- (Investment grade)	De 50% à 100% de l'actif net
De BB+ à D (High yield) et Non noté (Non rated)	0% à 50% de l'actif net

La notation retenue sera la plus élevée des trois agences (Standard and Poor's, Moody's ou Fitch), ou jugées équivalentes par la société de gestion. Cette dernière ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences, mais peut en tenir compte dans sa propre analyse au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs.

La fourchette de sensibilité du Fonds au taux d'intérêt global sera comprise entre 0 et 10.

L'univers d'investissement inclut les différentes catégories de dettes subordonnées qui présentent un profil de risque spécifique, différent de celui des obligations classiques.

- jusqu'à 10% maximum en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA, de droit français ou européen, (gérés par Cogefi Gestion ou d'autres entités de gestion, y compris les sociétés liées), obligataires ou convertibles pour répondre à l'objectif de gestion, ou monétaires, au sens du Règlement MMF, pour gérer la trésorerie.

Le Fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés simples (futures et options) en vue de couvrir ou d'exposer le portefeuille au risque de taux, ou investir dans des titres intégrant des dérivés simples, dans un but de couverture ou d'exposition à une des classes d'actifs, dans la limite de 100% de l'actif net (dont 100% maximum en obligations callable/puttable et 20% maximum en obligations convertibles).

Le Fonds n'aura pas recours ni au Total Return Swaps (TRS) ni aux CoCos (Contingent Convertible Bonds).

Le Fonds ne présentera pas de risque de change.

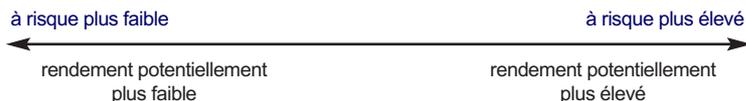
Les sommes distribuables sont intégralement réinvesties.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 11 heures auprès de notre dépositaire, CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de bourse de Paris (J). L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant le Fonds auprès de la société de gestion.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans. Ce Fonds ne peut être souscrit pas des US Persons ou assimilés.

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM se situe actuellement au niveau « 3 » de l'indicateur synthétique de risque, du fait de sa gestion diversifiée ayant pour objectif la recherche permanente du meilleur équilibre rendement/risque associé entre les marchés d'actions de la zone euro, les marchés obligataires et les marchés monétaires.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de liquidité :

Le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est proportionnel à l'investissement en produits de taux. Il représente le risque éventuel de défaut d'un émetteur ou de dégradation de la signature d'un émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de Cogefi Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR L'OPCVM SUR UNE ANNÉE

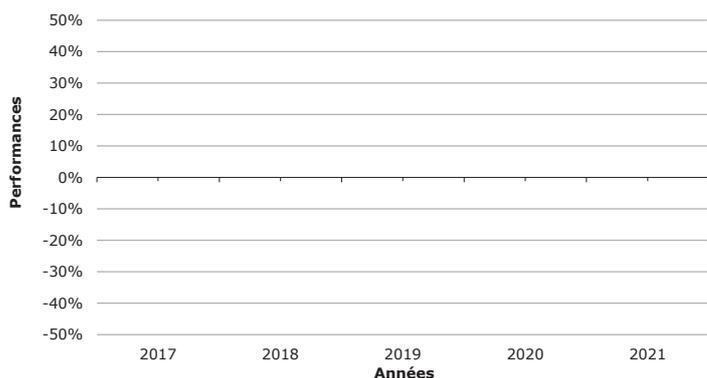
Frais courants	1,10% de l'actif net
----------------	----------------------

Le montant des frais courants communiqués ici est une estimation des frais qui seront prélevés pour le premier exercice.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

PERFORMANCES PASSÉES



La part I n'ayant pas une année civile complète, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

Les performances seront calculées en EUR.

La performance de l'OPCVM et celle de l'indicateur de référence sont calculées coupons et dividendes nets réinvestis, et tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions payés.

L'indicateur de référence est : iBOXX-Index EUR Liquid Sovereigns Total Return (DE000A0G88Q8)

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.cogefi.fr et est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le détail de la politique de rémunération est disponible gratuitement en version papier sur demande de l'investisseur auprès de Cogefi Gestion - 11 rue Auber - 75009 PARIS.

La responsabilité de Cogefi Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Cogefi Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/03/2022.